

Conception, production et commercialisation de menuiseries en aluminium

Annonce V85574 mise à jour le 09/03/2026

Description générale

Fiche d'identité de la société

Forme juridique	SAS
Ancienneté de la société	Plus de 10 ans
Localisation du siège	Basse-Normandie
Département	Confidentiel

Résumé général de l'activité

L'entreprise s'est spécialisée dans la conception, la production, la pose et la commercialisation de menuiseries en aluminium à partir de profilés de gamme et de création.

La stratégie de l'entreprise est basée sur un savoir-faire en matière d'adaptation de solutions de façades (aluminium, verres, acier, ...) pour des projets architecturaux importants type immeubles de bureaux, cliniques, etc.

Éléments chiffrés

Année de référence	2024
Fonds propres	1 500 k€
Dettes financières	250 k€
Trésorerie nette	1 400 k€

En k€/année	2022	2023	2024	2025
CA		6000	6 400	
Marge brute				
EBE		300	300	
Rés. Exp.		250	200	
Rés. Net				
Salariés			29	

Positionnement concurrence

Positionnement par rapport au marché

La société a plus d'une année d'avance en devis signés.
Les montants des devis s'étalant entre 500 k€ et 2500 k€.

Concurrence

Les clients sont à la fois des entreprises générales majeures et des collectivités publiques ou des clients privés.

Points forts

La clientèle publique ou privée est de premier plan garantissant le paiement rapide des travaux.

L'entreprise a bâti sa réputation de sérieux et de professionnalisme sur un savoir-faire reconnu dans le domaine de la menuiserie aluminium, ce qui lui a valu l'obtention de la qualification « QUALIBAT ».

Infos sur la cession

A propos de la cession de cette entreprise

Type de cession envisagée	Majoritaire
Raison principale de cession	Départ à la retraite
Prix de cession	Le vendeur n'a pas souhaité préciser le prix de cession.

L'immobilier n'est pas compris dans la cession.

Profil de repreneur recherché

Profil recherché	Personne morale ou fonds d'investissement
Apport en fonds propres minimum pour se positionner sur ce dossier	500 k€
Complément	Le dirigeant pourra, si nécessaire, accompagner la reprise sur 6 mois maximum.